

Direction générale des Services
EG/AG 2020 –
Affaire suivie par : Anne Gausset
Tél. : 01 49 61 33 42
anne.gausset@ville-ablonsurseine.fr

A l'attention de la communauté éducative

Ablon-sur-Seine, le 5 mai 2020

OBJET : Déconfinement et rentrée scolaire

Mesdames et Messieurs,

Dès l'annonce du Président de la République sur l'objectif de déconfinement du 11 mai, la Ville a engagé le recensement de ses capacités humaines et techniques pour la réouverture des écoles dans les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité.

Au-delà des accueils scolaires, j'ai également demandé aux services d'évaluer nos capacités en termes d'accueil par les personnels de l'animation et d'organisation par le service de restauration.

Néanmoins, l'organisation fine qui est à mettre en place au vu du protocole sanitaire relatif à la réouverture et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires, transmis dimanche, ne saurait être mise en place en une journée.

Aussi, je vous informe que les écoles ne rouvriront pas avant le lundi 18 mai, de manière à pouvoir consacrer la semaine du 11 mai à la préparation de cette rentrée si particulière et à la coordination des équipes qui accueilleront les enfants.

En effet, la Ville ne saurait accueillir l'ensemble des élèves, même dans l'hypothèse d'une présence de tous les enseignants, ni l'ensemble des enfants dans les locaux d'accueil de loisirs.

Il reste également des incertitudes sur l'organisation des publics accueillis, des modalités d'enseignements dispensés et des groupes qui peuvent être constitués. C'est ce qu'a indiqué Madame Mouquet-Burtin, DASEN, lors d'une réunion que j'ai eu lundi 4 mai avec M. le Préfet, le Directeur de l'ARS et l'ensemble des Maires du territoire. En effet, la solution doit être trouvée localement et selon les moyens mobilisables par chaque mairie.

Par ailleurs, la date de déconfinement pour le Val de Marne ne sera connue que le 7 mai. J'aurai ce même jour un nouvel échange avec le Préfet qui nous apportera de nouvelles informations.

Soyez assurés que vous serez informés des décisions et des mesures prises dès que je serai en mesure de vous les communiquer.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric GRILLON
Maire d'Ablon-sur-Seine

